

Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET



CHARLES MAGNETTE

LE JOYEUX CHAMPAGNE SAINT-MARCEAUX

DONNE L'ENTRAIN
ET LA GAÏTÉ

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA BELGIQUE

Maison F. VAN ROMPAYE FILS SOCIÉTÉ ANONYME

RUE DE BRABANT, 70, A BRUXELLES — TÉLÉPHONE : BRUX. 115.43

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

..... BRUXELLES



GRANDE SALLE ET SALONS

POUR FÊTES ET BANQUETS



CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

..... BRUXELLES



CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

THÉ-CONCERT TOUS LES JOURS de 3 1/2 à 6 1/2 H.

LE DIMANCHE SOIR DINER-CONCERT

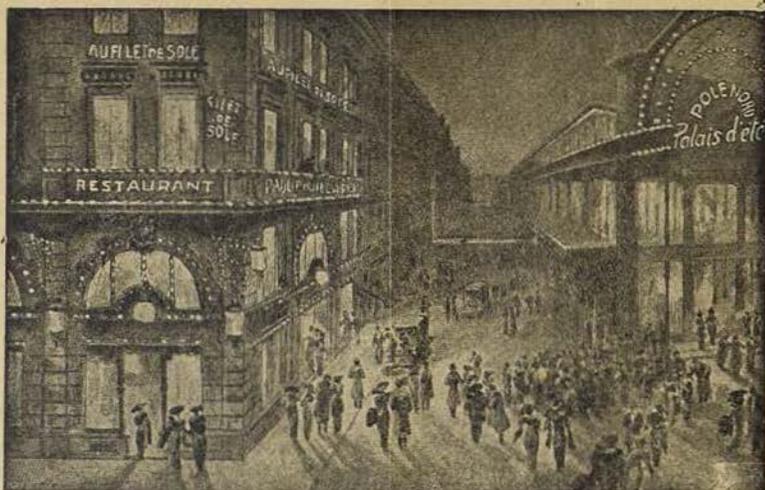
AU

FILET
de SOLE

TOUT PREMIER
ORDRE

So cuisine
française

Ses spécialités
Ses vins réputés



SALONS

Ascenseur

Paul

Bouillard
propriétaire

Téléph. 6612

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUQUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION : 4, rue de Berclimont, BRUXELLES	ABONNEMENTS		Un An	6 Mois	3 Mois	Compte chèques postaux n° 16.664
	Belgique	fr.	50.00	15.00	9.00	
Étranger	•	35.00	15.50	—		

CHARLES MAGNETTE

Les fastes de l'Athénée de Liège enregistrent, vers l'an 1880, une heure entre toutes mémorable. C'était le jour de la distribution des prix, et l'on en était arrivé à la classe de rhétorique. Un nom retenissait plus souvent que les autres, — si souvent en vérité, qu'il fallut bien se résoudre à retenir ce nom-là : Charles Magnette. Premier prix de latin ; premier prix de grec ; premier prix en langue française ; premier prix de mathématiques ; premier prix d'histoire et de géographie ; premier prix de... non ! il n'avait pas le premier prix de gymnastique ; mais cela seul manquait à sa gloire, car le premier prix général s'était, bien entendu, ajouté à tous les autres.

Mais ce n'était pas fini. Le gouverneur de la province s'était levé ; il appelait l'attention de l'assemblée sur un fait exceptionnel, un fait unique dans l'histoire de l'athénée de Liège. Depuis la classe de septième jusqu'à la classe de rhétorique, l'élève Charles Magnette avait remporté toujours le premier prix général, et tous les autres prix, en outre (hormis pourtant celui de gymnastique). Une récompense spéciale du gouvernement lui était solennellement décernée.

Il y eut un moment de silence, témoignage d'une émotion unanime ; puis des acclamations, de la musique... Et l'on vit s'avancer au milieu de l'hémicycle un jeune garçon très long, très brun, très simple, mais terriblement sérieux, — et si maigre qu'il ne semblait y avoir que des os sous ce front volontaire et sous cette noire chevelure en révolte. Nullement ému ; très à son aise, au contraire, mais avec un air de résignation désespérée... Que voulez-vous, bonnes gens, la vie est une dure chose ! On

attrape tous les prix sans l'avoir fait exprès, et alors il faut bien supporter la corvée jusqu'au bout...

Bien. Mais d'emporter la « récompense nationale », il n'était pas question : ses volumes rouges couvriraient toute une grande table... Charles Magnette eut un regard désolé pour cette bibliothèque où les œuvres complètes du comte Kervyn de Lettenhove s'ajoutaient évidemment aux œuvres complètes de Charles Potvin, de Jules Abrassart, et de Mme la comtesse de Ségur, née Rostopchine. Il fit un petit salut un peu raide, non sans grâce, et s'alla bien vite cacher je ne sais où, pour se dérober à l'interminable ovation.

C'est ainsi que nous vîmes Charles Magnette pour la première fois ; et en ce raccourci il avait, sans le vouloir, montré beaucoup de lui-même. Nous le connaissions désormais comme un homme de travail et de volonté, d'une simplicité charmante, et fort modeste assurément, car on le voyait abasourdi de son succès.

Et ce fut ainsi toute sa vie. L'habitude était prise. A l'Université, point d'examen où il n'obtint le plus haut grade. Puis le doctorat spécial en droit. Puis le barreau, où sa science juridique le mit tout de suite très en vue ; puis la politique, le Sénat... Magnette restait toujours le même : taciturne, mais cordial ; simple et sans nulle gloire ; acceptant avec résignation chaque succès nouveau comme un nouveau devoir que lui imposait l'implacable Destin.

???

C'est pendant les années de jeunesse, sans doute, que nous montrons le mieux ce qu'il y a de foncier en nous. On y a le cœur dilaté, l'âme ouverte ; les pénétre qui veut. — Vers 1885, il y avait à l'Uni-

Robes

Manteaux

Fourrures

HIRSCH & C^{ie}

Rue Neuve

BRUXELLES

versité de Liège trois cercles étudiants; cercles « littéraires », ou qui se voulaient tels. Xavier Neujean, Ernest Mahaim brillèrent au Cercle des XXX. Auguste Jottrand, Joseph Bidez, Albert Mockel étaient du cercle L'Élan littéraire, qui comptait encore des « membres correspondants », parmi lesquels Auguste Lameere, plus tard recteur de l'Université de Bruxelles; ce cercle publiait aussi un bulletin, humble petite revue qui, transformée, devint La Wallonie. Le troisième cercle était le Cercle des XIII — où il y avait d'ailleurs plus de treize membres —, et la jolie fougue d'Hector Chainaye y rencontrait l'ardeur non moins fervente, mais plus contenue, d'un président hautement respecté: Charles Magnette.

Il va sans dire que les trois cercles étaient en rivalité acharnée. Comme les trois ordres des États Généraux, chacun d'eux prétendait l'emporter sur les autres. Mais il y eut un soir d'abnégation sublime, un soir où L'Élan et les XIII décidèrent de sacrifier leurs privilèges sur l'autel de la patrie. Magnette, Chainaye et Rahlenbeek, du Cercle des XIII, s'inscrivirent à L'Élan littéraire, tandis que Jottrand, Bidez et Mockel prenaient solennellement séance au cercle que présidait Magnette. L'alliance était consommée, et les XXX, à leur tour, furent conviés à des « séances plénières », où, une fois par mois, et tout à tour, les trois cercles offraient une conférence de choix.

Beaux jours de la jeunesse, un peu ridicules sans doute, mais émouvants par leur ferveur; beaux jours où, devant des auditeurs âgés de 17 à 22 ans, Charles Magnette étudiait « les origines du Droit »; où Joseph Bidez exposait la philosophie de Schopenhauer et Auguste Lameere la morale d'Herbert Spencer; où Hector Chainaye parlait de Chateaubriand, Xavier Neujean de Gambetta, et où Ernest Mahaim célébrait le culte de Gustave Flaubert... Il y avait alors, en Chainaye, une flamme romantique dont il savait communiquer la chaleur, et chez Xavier Neujean une sincérité si généreuse du cœur et de la pensée que nul n'y voulait résister. Chez Magnette, c'était la rigueur d'un raisonnement inflexible, une conviction dont la force était contagieuse. Point d'éclats, peu d'ornements, nulle gesticulation oratoire; jamais de mots inutiles, mais un débit serré, une logique allant droit au but. Puis, les arguments épuisés, le discours s'arrêtait tout net, sur ces mots empruntés aux sachems indiens: « J'ai dit! »

Et c'était parfaitement vrai: Magnette « avait dit », — il avait dit exactement ce qu'il voulait dire, rien de moins, rien de plus. Rien de trop, surtout, car il avait horreur des développements prolixes. Rien de trop, certes... souvent même il semblait que ce ne fut pas assez. Mais si quelque futur avo-

cat se levait après ce laconique orateur et prétendait compléter son discours, on découvrait soudain qu'il ne lui restait plus rien à dire. Magnette, à la tribune, était de l'école Spartiate. Et il en est resté.

Il voisinait aussi (et il voisine encore) avec l'école athénienne, mais de plus loin et non sans remords. C'est vers elle sans doute que ses penchants l'entraînent, mais il a toujours l'air de se demander si le devoir est bien là. Cet homme a le respect des Arts; il s'est même quelque peu essayé aux Lettres. On retrouverait dans La Jeune Belgique, certaines pages signées du pseudonyme Charles Mettange, et, dans la petite revue de L'Élan littéraire, un long poème d'une amertume désenchantée. On y voit l'amante trop idolâtrée y dépouiller une à une les menteuses parures dont la revêtait l'illusion, — et, apparaissant enfin telle qu'elle est,

Dans sa nudité pauvre et sa blême beauté,
Se montrer toute à vous: — femme, pantin, poupée!

Comme tant d'autres, Magnette avait voulu ajuster à la vie ses rêves d'écrivain. Elle les portait d'assez mauvaise grâce et y paraissait travestie; car aux yeux de ce pessimiste la vie est une cruelle gaillardie aux reins durs, aux dents longues. Qui la voit toute nue doit en frémir d'abord, puis s'efforcer de la sauver d'elle-même par la pitié. L'idéal de beauté ne doit être renié jamais; mais il est un autre idéal, — idéal de justice et de fraternité — auquel Magnette avait voué ses forces. Et il se jugeait coupable d'infidélité envers cet idéal humain, quand l'idéal divin de la beauté l'attirait trop à lui.

Magnette est l'homme du devoir.

???

Le devoir, selon lui, c'était de travailler au bien de tous. Pour cela, il fallait entrer dans la politique, et Magnette y entra. Fière d'un long passé d'indépendance, Liège était la place forte, l'imprenable citadelle du parti libéral. La grande ombre de Frère-Orban planait encore sur ce parti, qu'elle semblait immobiliser d'un geste autoritaire. C'était le Doctrinarisme dans toute sa majesté. Magnette était de ceux qui voulaient secouer le vieux parti libéral, le réveiller de sa torpeur et le renouveler en son réveil. Il fallait ouvrir les fenêtres de la vieille maison, quitter à briser pour cela quelques vitres. Il fallait à la vieille société donner des forces plus jeunes, un horizon plus large, de plus nobles aspirations, des buts moins pauvrement immédiats, de plus généreuses et plus vastes visées. Le parti progressiste, par son programme, répondait à ces intentions; mais il n'existait guère encore à Liège. Il exista tout de bon quand Magnette s'en mêla. Grâce à Magnette, il eut son organe quotidien, et L'Express fut fondé.

Au fronton de sa porte d'entrée, L'Express a inscrit cette devise :

La base de la justice est la fraternité.

Tout Magnette est là-dedans : c'est l'idéal de sa jeunesse qui s'exprime par ces mots. La justice pour tous ; mais une justice généreusement humaine. Pour y atteindre, penser aux autres plus qu'à soi-même, c'est-à-dire faire son devoir.

Et Magnette fit son devoir, son devoir tout entier, tel qu'il le concevait. L'Express, un jour de grève, ayant osé donner tort aux gendarmes, les plus gros coffres-forts liégeois en eurent la cotique, — ce qui prouve qu'on a tort de les dire sans entrailles. De ce coup, l'avocat Charles Magnette se vit déserté par la clientèle. On croyait l'affamer. Plus Spartiate que jamais, il tint bon, vécut de peu, travailla plus durement et suivit son devoir. On voulait le mater ; on le retrouva grandi. Son talent, sa droiture l'avaient imposé malgré tout. Et puis s'affirma victorieusement pour lui cette force de l'estime, cette puissance de l'unanime respect qui s'attache au parfait honnête homme, quand cet homme sait ce qu'il veut et qu'il veut ce qu'il sait.

Au Sénat, où un mouvement de l'opinion le porta brusquement, Magnette resta ce qu'il avait toujours été, ce qu'il sera toujours : l'homme qui fait son devoir. Homme politique, oui, mais « politicien » non pas. Porte-parole d'un parti, mais libre dans ce parti, et l'esclave de personne. Spartiate, disions-nous ? Non : stoïcien plutôt.

Quand l'Allemand occupa la Belgique, Magnette dut s'interroger avec angoisse. Où était le devoir ? Fallait-il, comme ses amis Georges Lorand et Destrée, porter au loin la bonne parole ? Fallait-il rester au pays ? Il resta.

Soutenu par une noble compagne et par une charmante fille parée de tous les dons, il fit de sa maison un centre de résistance morale contre l'envahisseur. C'était le lieu où l'on allait chercher le réconfort, puiser des forces dans l'espérance. Chez ceux qui stérilisaient, Magnette ranimait l'énergie ; à ceux qui doutaient de l'avenir, il fournissait de bonnes raisons de croire, — et quand il n'en avait point d'authentiques, il s'ingéniait à en inventer de probables, voire de chimériques. Il y avait autour de lui comme un rayonnement de courage.

On lui a reproché, paraît-il, de s'être tenu alors quelque peu à l'écart de cette action sociale où se dépensaient avec zèle un Emile Digneffe, un Paul Van Hoegarden. Mais à chacun sa tâche. Magnette avait choisi la sienne, et il s'y tint avec une fermeté obstinée.

Tâche efficace et bienfaisante, mais dangereuse aussi. L'ennemi surveillait de près un homme dont il n'ignorait ni le fervent patriotisme, ni les sym-



Porto : Sherry

Les plus fins et les plus appréciés des véritables

DOURO ET XÈRES

Salon de dégustation

SANDEMAN WINE

28, RUE DE L'ÉVÊQUE

Demandez tarifs

"CARLTON"

RESTAURANT

PORTE DE NAMUR

Le plus beau et le plus ancien établissement de la capitale

TOUT PREMIER ORDRE

Attractions

BAIN ROMAIN

SAVON DE TOILETTE
POUR EPIDERMES SENSIBLES
SAVONNERIES LEVER FRÈRES & A. FOREST

STOUT ET ALES

Met l'âme en joie
Comme Pourquoi Pas ?
Tél. : Bruxelles 112.81
Anvers 4734

→ TAVERNE ROYALE 23, Galerie du Roi, Bruxelles ←

THÉ — PORTO — VINS

FOIE GRAS FEYEL DE STRASBOURG

Td. B. 7690 — LIVRAISON PAR AUTOMOBILE — Td. B. 7690

TROWER'S PORT

TELEPHONE N. 8116



Les Meubles
de BUREAU
et CLASSEUR

Les plus confortables

Albert Mendel & Fils
2 R. BISTEBROECK
BRUXELLES

PORTENT LA MARQUE

pathies françaises. Echouant à le prendre en défaut, il le frappa dans son fils, cet enthousiaste, ce généreux Paul Magnette qu'on ne pouvait connaître sans l'aimer. Coupable d'avoir trop célébré la Wallonie et la France, — plus coupable encore d'avoir dénoncé avant la guerre le péril germanique, — le jeune écrivain fut emprisonné au fort de la Chartreuse, puis déporté en Allemagne. Par miracle il put s'évader, errer deux mois durant en pays ennemi, et passer enfin en Hollande. A Paris, où il vint aussitôt, Paul Magnette fonda La Nouvelle revue wallonne, à laquelle il donna ses dernières forces, se voua en France même à la propagande morale, et mourut d'épuisement en ce suprême effort. Sa sœur, à Liège, lui survécut moins d'un an.

La vie, qu'il jugeait en pessimiste, a donc réservé ses plus atroces douleurs au père de ces nobles enfants. Mais Charles Magnette est un stoïque. Il ne permet qu'à ses intimes d'entrevoir ce qu'il peut souffrir. Toute faiblesse est lâcheté pour un stoïcien véritable, même l'abattement de la douleur; car la vie est faite pour l'action, et toujours elle nous offre un devoir. Courageusement, Magnette a donc repris sa tâche. Il travaille au Sénat; il œuvre à l'Assemblée wallonne, à laquelle il donne tout son zèle. Arrivé bon premier aux récentes élections communales, peut-être le verra-t-on demain siéger comme maire à l'hôtel de ville de Liège. Partout il se fait écouter; il convainc ou il persuade. Nulle part il n'entraîne les foules, car il lui manque cette chaleur oratoire qui s'adresse à nos sens autant qu'à notre esprit, et qui soulève les hommes d'une émotion soudaine, aveugle et sacrée. Le stoïcien Magnette excelle à cacher son grand cœur. Il n'emprunte ses moyens qu'à la logique, il n'emprunte ses raisons qu'à la raison. Le geste est raide, la voix est sévère; l'attitude même garde on ne sait quoi d'inflexible, comme si cet homme s'était bardé de fer. Et tout cela, chez bien d'autres, ne serait que désolante sécheresse. Ce n'est que clarté chez Magnette, parce que son cœur n'est point sec, et que tout en lui respire la simplicité, la droiture, la bonne foi. De là naît un indéfinissable ascendant, que nous sentions dès les bancs de l'Université, dès les mémorables séances des XIII, des XXX et de L'Elan littéraire; un ascendant auquel on cède volontiers, parce qu'il ne s'enveloppe d'aucune prétention, — et parce qu'on devine en ce maigre et ardent visage, tout ensemble la foi d'un ascète, la volonté d'un stoïque, la franchise d'un homme libre et la générosité d'un ami.

Comment diable ce garçon-là a-t-il pu vaincre les féroces jalousies jusqu'à devenir le plus haut dignitaire des Loges? Dussions-nous faire tressaillir d'horreur ce grand maître de la franc-maçonnerie, nous révélerons la vérité: Magnette accompli parmi

nous une mission d'En Haut; Magnette est sur la terre par une vertu surnaturelle.

En face de notre scepticisme toujours prompt à se désoler, à médire, en face de notre démocratie qui se plaît à railler ses élus, — Magnette est venu réaliser ce miracle: un homme politique absolument désintéressé...

A. M. (1).

(1) Pour cette biographie, les trois Moustiquaires ont cédé exceptionnellement la plume à un témoin de la jeunesse de M. Magnette.



A M. le baron Vinçotte

Un beau matin, monsieur, vous vous êtes réveillé tout chose, vous vous êtes tâté un peu inquiet, vous avez quitté votre lit, enfilé votre caleçon et vous vous êtes précipité vers votre miroir. Là, vous avez pu vous tirer la langue, vous regarder le blanc des yeux. Mais tout fonctionnait bien dans votre machine, que l'âge n'a pas détraquée. Qu'est-ce donc qui vous était arrivé? Un personnage de Labiche qui, un lendemain de nocce, retrouve un bas féminin dans sa poche et, de souvenirs bizarres en souvenirs bizarres, finit par déduire qu'il a tué une charbonnière, n'est pas plus étonné...

Votre étonnement fut moins tragique, car, soudain, vous eûtes un haussement, vous pûtes vous sourire dans le miroir et vous vous écriâtes: « Ah! c'est vrai, je suis baron! »

Vous l'êtes, monsieur, le fils de votre père est baron. Souffrez que nous vous félicitions.

En Belgique, il y a des fatalités. Les unes arrivent, comme partout, aux chefs de gare, et la chanson les blague; les autres tombent inéluctablement sur la tête des financiers, mais elles se subdivisent en deux espèces: la cour d'assises s'ils sont malheureux en affaires; la baronnie s'ils sont heureux.

Vous êtes traité comme un financier heureux.

C'est une leçon donnée aux artistes; à trois quarts de siècle de distance, elle répète le « Enrichissez-vous » du Père Guizot. Elle fera réfléchir certains d'entre eux qui, par ce temps où ruissellent l'or et l'argent en papier, s'obstinent à un laisser-aller, à une distraction démodée, à des excursions sur les frontières de la vie sociale et normale. Il y a d'eux à vous, monsieur le baron, des rapports imprévus. Ils ne vous en veulent pas, et c'est le grand succès de votre vie qu'après avoir été le grand sculpteur d'Etat, le justificateur des rois et frontispicateur des palais royaux, vous n'avez provoqué que d'innocentes nasardes, corrigées par une estime générale, même de ceux dont le col a horreur de tout collier, même brodé. C'est un résultat surprenant et, si vous le constatez, il doit vous plaire tout autant que votre baronnie. Celle-ci, nous sommes bien convaincus que, au fond, elle vous amuse. Nous vous regardions un soir à nous ne savons plus quel banquet. Vous êtes assez imposant, vous siégez

de droit aux tables d'honneur et nous ne savons quelle plaque glorieuse étincelait au gauche de votre habit... Dans ces conditions, on doit avoir l'air emporté. Vous ne l'aviez pas. Au contraire, vous vous amusez, vous aviez la gaieté grave du bon travailleur, et ce mot de travail, il est, n'est-ce pas ? la clé de votre succès. Devant lui, quand il est probe, loyal, corroborant des dons réels, un goût sûr, une technique rare, on ôte son chapeau, même si on est un de ces poètes ou de ces rapins qui revendiquent le plus énergiquement le droit à la paresse féconde...

Disons-le froidement : du moment qu'on fabrique des barons dans ce pays, vous deviez être baron.

Il eût été un peu gênant qu'on ne baronnifiât que les gens d'argent ou d'affaires, les auteurs de sous-produits avantageux à qui, dans les antichambres de cour d'assises, on doit dédier une patère spéciale au vestiaire pour qu'ils puissent y accrocher leurs couronnes, le temps de s'expliquer avec Thémis.

Vous, vous pourrez sortir avec cette coiffure démodée ; elle tient bien. Vous pouvez la porter haut — et vous la réhabilitez. C'est ce que fait le général Jacques dans un autre secteur.

Mais ce n'est pas pour cela ni pour endiguer la vague de baisse qui atteint la savonnette à vilains qu'on vous l'a donnée, c'est parce que nous vivons la suite d'un régime orienté vers les arts ; parce que vous avez fait des œuvres fortes et simples ; parce que vous êtes un artiste loyal ; parce qu'on peut maintenant, sans crainte, vous mettre sur la tête une cloche qui empêcherait le rayonnement du génie ; parce que vous êtes représentatif du travailleur qui a réussi, modèle à propager — et que vous êtes, en somme, le seul artiste qui puisse devenir baron sans qu'on en soit surpris. Vous êtes baron depuis huit jours ; il nous semble que nous vous avons toujours connu comme ça...

Noël à vous, monsieur le baron !

P. LIETART

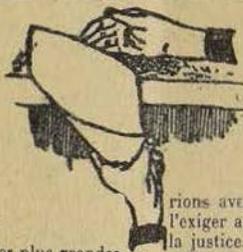
RUE NEUVE, 65

ROBES ET MANTEAUX

Bruxelles (Tél. B 5740)

Liège-Namur

Les Miettes



de la Semaine

Le rôle de M. Jaspar à Londres

Il y a des gens qui ont pour la Belgique les plus grandes ambitions. Pendant des années, avant la guerre, ils avaient un thème : « La Belgique, le premier pays du monde, toutes proportions gardées. » Ce qui, malgré l'appoint de toutes les statistiques, était naïf, touchant, un peu agaçant.

Vint la guerre, où la Belgique fut grande, sans le correctif de « toutes proportions gardées ». Vint la paix, où les bavards du Havre, les employés au ravitaillement en Belgique occupée, les J. T. S., veuls de leurs cuivres et matelas attendirent — un peu en vain — l'hommage du monde qu'ils avaient sauvé. Ces Belges-là auraient rendu la Belgique insupportable au reste du monde et aux autres Belges.

Avec moins de vanité et plus de conscience de sa vraie valeur, la Belgique joue son rôle, qui est très noble. Sans se comparer impertinemment aux autres, et sans exiger leurs hommages, elle sert de lien et même d'arbitre entre les plus grands.

Elle réussit, par trois fois, à maintenir la cohésion entre les alliés occidentaux.

Par sentiment, oui, mais surtout par raison, nous estimons que l'alliance de la France et de la Belgique s'impose avant tout. Nous n'en tenons pas moins à conserver pour cette alliance l'amitié de l'Angleterre et à imposer ainsi à l'Allemand la réparation qu'il nous doit.

Cette réparation, à nous seuls, nous l'exigerions parce que la justice nous interdit de ne pas l'exiger. Mais nous n'avons pas la force, suprême argument. Nous l'exige-

rons avec la France seule, qui est forte. Il vaut mieux l'exiger avec tous les alliés et maintenir le front moral de la justice.

C'est tout cela que comprend et que solidifie M. Jaspar, admirablement identifié avec la Belgique dans le rôle qu'il joue pour la troisième fois parmi les Alliés.

Pourquoi n'avouerions-nous pas que nous en sommes fiers ?

Les savons Bertin sont parfaits

Napoléon, Jeanne d'Arc et l'autre

L'Angleterre, quand elle faisait la guerre avec la France, allait jusqu'au bout de sa victoire. Elle envoyait Jeanne d'Arc au bûcher et Napoléon à Sainte-Hélène.

Pour expédier là-bas Napoléon, elle n'eut pas besoin d'y être conviée par son allié d'alors : la Prusse.

Maintenant que l'Angleterre, alliée à la France, a vaincu l'Allemagne, elle demeure bien indifférente au sort de Guillaume et ne l'expédie ni au bûcher ni à Sainte-Hélène.

Qu'est-ce à dire ? Peut-être l'Angleterre s'est-elle aperçue qu'elle payait cher, devant l'histoire, le traitement sans pitié infligé aux vaincus, devenus plus glorieux que le vainqueur.

On raconte aussi que certain auguste personnage (ne le découvrons pas) n'a jamais pu oublier qu'il avait, en Grèce, en Allemagne, ailleurs encore, des ennemis, oui, mais qui étaient des cousins.

Enfin, sans trancher la question, convenons qu'il y a là une petite énigme que les banquiers de la Cité ne parviendront pas à nous expliquer...

Premier mai

Il y a des gens dont le caractère est si mal fait qu'ils ne sont heureux que quand ils embêtent leur prochain. Si le personnel des tramways est recruté parmi ces gens-là, il a dû connaître, dimanche dernier, un bonheur sans limites.

Une multitude de petits bourgeois et d'ouvriers ont dû renoncer à la partie de campagne projetée; des milliers d'enfants, qui ont besoin d'air pur et ont l'occasion, les dimanches de soleil seulement, de s'en emplir les poumons, ont été privés de ce réconfort; d'innombrables débiteurs de la banlieue bruxelloise ont vu leur échapper le profit qu'ils se promettaient légitimement de l'exode des citadins; de braves gens sont rentrés chez eux fourbus, épuisés... En vérité, il y a vraiment là de quoi réjouir le cœur d'un syndicaliste... inconscient et inorganisé.

C'est La Bruyère qui demandait si le troupeau était fait pour le berger ou le berger pour le troupeau. S'il revenait sur cette terre en voie de syndicalisation, il reconnaîtrait avec chagrin que c'est le troupeau qui est fait pour le berger...

Le troupeau bêlant.
Le mauvais berger.

???

Société Générale d'Assurances et de Crédit Foncier, société anonyme belge, au capital de 10.000.000 de francs, entièrement souscrit. Siège social: 43, rue Royale, Bruxelles, 1^{er} étage. Tél. B. 16190-91.

Assurances sur la vie avec participation aux tirages de l'Emprunt à lots, Valeur de rachat garantie. Bons collaborateurs demandés. Situation d'avenir.

Pour faire de bon mortier.

LE MORTIER FRANCO-BELGE-ANGLAIS

N'employez que les **DOILS JASPAR**

LES PLUS BLANCS.

LES PLUS AGGLUTINANTS.

LES MEILLEURS!

La lutte des claques

Après les émotions de la lutte électorale, les angoisses dans l'attente des résultats, les promesses aux électeurs, les risettes aux électorales, nous entrons dans une phase nouvelle: la conquête des échevinats. Elle est âpre et sourde; les claques à plumes blanches ou à plumes noires de bourgmestre ou d'échevin suscitent d'innombrables rivaux. Là aussi, les habitudes gênantes d'une société nouvelle ont introduit des changements détestables.

Jadis, quand on était nommé bourgmestre ou échevin, c'était pour la vie; à moins de mort prématurée, on usait son uniforme.

A présent, c'est tout autre chose: à peine vous êtes-vous bien installé qu'une combinaison x-partite vous met votre fauteuil les pieds en l'air et vous pose proprement le derrière par terre.

Et voilà pourquoi, pour l'instant, la lutte des classes a fait place à la lutte des claques.

Un secrétaire idéal

Trouvez-en donc un meilleur que le **DICTAPHONE!** Renseignements: 20, rue Neuve, Bruxelles. Tél. B. 10682.

Les à peu près de la semaine

Agnès Sorel: *La tête de Bibe.*

Les fausses accusations portées contre le ministère du ravitaillement: *La légende des seigles.*

La buvette du Sénat: *Les vieux ont soif.*

Le baron Coppée (depuis le non-lieu): *Le coke-en-pâte.*

M. Theunis, ministre des finances: *Le professeur de Callistheunis et de danse... des teus.*

La Buick 6 cylindres

C'est l'équilibre très précis des pièces, leur coordination presque parfaite, résultant de 20 années de recherches et d'améliorations, qui rendent la voiture **BUICK** d'une si haute utilité et d'une économie si marquée pour l'usage de tous les jours.

Bévide gommerce

D'avoir tenté, pendant près de cinq longues années, de passer l'Yser en Belgique, les naturels de Leinizig et d'aillieurs ont acquis, faute de mieux, d'incontestables connaissances linguistiques.

Ils en abusent parfois.

Oyez le morceau d'éloquence commerciale ci-joint: il est d'ailleurs plein d'enseignements... pour les « chans d'avaires ».

Nous avons l'honneur de vous envoyer sous bande un exemplaire de notre revue « Uebersee-Post », paraissant chaque semaine, en vous priant d'examiner cette brochure à son contenu.

Muni des annonces bien assorties des maisons allemandes de premier ordre et capable; publiant des essais sur les différentes institutions économiques des tous les pays de commerce en 4 langues mondiales, la revue « Uebersee-Post » présente pour la campagne-réclame du marchand moderne le préparatif le meilleur et le plus plein d'effet possible. A cela s'ajoute une organisation qui a été acclamée par les amis de cette gazette et aussi trouvera votre vif intérêt, le « Export-Dienst ». En 4 classifications.

Il faut que soit présent la revue « Uebersee-Post » dans tout bureau d'un marchand, qui prend part au commerce extérieur, et nous sommes convaincus que la solidarité et l'objectivité de notre revue vous engagera à se rattacher à leurs correspondants.

Veuillez vous faire usage de la feuille de commande ci-jointe.

A cette dernière invitation, nous n'opposerons pas un refus.

???

Les abonnements aux journaux et publications belges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE DECHENNE, 18, rue du Persil, Bruxelles.

M. Briand et M. Buls

Les principes républicains du chef du gouvernement français l'empêchent d'accepter des décorations. C'est ainsi qu'il refusa, en 1915, de se laisser passer, de la royale main d'Albert I^{er}, le grand cordon de l'Ordre de Léopold, mais il accepta de bonne grâce et même avec reconnaissance, le portrait de notre Roi, orné de beaux « brillants ». (Très spirituel, Sire, compliments!)

Nous avons eu, à Bruxelles, un homme austère entre tous, l'ex-maire de la capitale, qui, lui aussi, donnait l'exemple du dédain de ces colifichets qui, souvent, déforment certaines boutonnières au lieu de les orner.

A une époque où M. Briand était vraisemblablement encore à l'école primaire (c'était en 1878!), notre Buls

avait déjà repoussé la croix de la Légion d'honneur que lui avait octroyée le gouvernement français. Il fit, du reste, cette restitution avec la plus grande discrétion et la plus parfaite courtoisie : on l'avait compris dans une « fournée » décorative à propos de l'Exposition de Paris de 1878 ; il était orfèvre ; c'est peut-être, d'ailleurs, ce qui explique son horreur des décorations.

Buls avait le monopole de la fabrication des décorations de l'ordre de Léopold, et à ce titre, il possédait, dans ses ateliers, la matrice de l'Ordre.

Et notre inimitable confrère, Alfred Germain (alias le duc de Boscovie), qui ne respectait rien, lui disait, le sourcil en accent circonflexe, le binocle en bataille, la voix en vrille, la bosse arrogante et allègre :

« Vous êtes un homme vraiment extraordinaire, mon cher bourgmestre ; il y a déjà longtemps qu'on prétend que, comme les peuples heureux, vous n'avez pas d'histoire, et voilà maintenant que vous possédez une matrice. »

Ce qui plongeait Ch. Buls dans un état d'âme où la fureur, l'ahurissement, la pudeur et le sentiment d'une respectabilité profondément atteinte se mélangeaient de la façon la plus émouvante.

Les sobriquets du jeudi

M. K. Huysmans, ex-futur maître d'Anvers :

Le bourgmestre de Stillekezoen

Inscriptions perfides

Deux villageois, l'air inquiet et pressé, montent la rue d'Arenberg.

Tout à coup, l'un d'eux s'arrête devant l'ex-*Deutsche Bank* et montre une inscription au-dessus de la porte d'entrée. Une banderole, entourée d'attributs divers, porte ce mot : *PISCES*.

« Enfin, en voilà un ! » dit le plus vieux.

Et ils entrent avec précipitation

Un grand tournoi

Le tournoi va confronter deux rudes chevaliers. Chrétiens, priez pour eux et aussi pour les juges du tournoi, afin qu'ils soient intègres et se prononcent en leur âme et conscience. Les deux adversaires sont l'ami Bouillart et un as de la cuisine, encore inconnu, mais dont le nom montera demain au zénith de son fourneau.

On nous objectera que Bouillart et été sacré ici cardinal de la gueule et que, comme tel, homme d'église, il ne peut entrer en lice. C'est une erreur : Richelieu porta la cuirasse et il y eût des cardinaux laïques.

On comprend qu'il s'agit d'un tournoi gastronomique. Cet hiver, Bouillart ayant traité magnifiquement une tablée de gourmands, présidée par un ministre et un bätonnier, a reçu un défi lancé par M. G.V.x.l.r., au nom de son cuisinier.

Le défi a été relevé. Le jury est constitué. A l'heure où nous écrivons, les joueurs méditent devant leurs poêles à frire. Les juges se recueillent.

Chrétiens, priez pour eux!

Ind Coope & Co.

Stout et Pale Ale, les meilleurs.

Goujaterie boche

On lit, dans le livre puissant que M. Louis Dumur vient de consacrer au Kronprinz, sous ce titre : *Le boucher de Verdun*, cette scène qui a pour théâtre le « Casino » de Charleville :

« Nous primes place au milieu de leur groupe exubérant. Les deux clowns, sur une musique de galop infernal, s'escrimant burlesquement contre un ennemi invisible et insaisissable, recevaient eux-mêmes les horions qu'ils destinaient à leur adversaire commun ; puis, après de copieuses insultes, qu'ils échangeaient en argot berlinois, l'un avec un accent britannique, l'autre avec un accent français, finissaient par se gourmer rageusement entre eux à grand déploiement de coups de pied au cul, de ventres dégonflés, de dents crachées, de crânes fendus. Des rires énormes saluaient chacune de ces pîtreries. Rouge et suant, le prince de Hohenzollern-Sigmaringen applaudissait à tout rompre, tandis que le mouchet du fex de Zekki-Pacha frétillait d'ébaudissement. Mais le paroxysme de la jubilation fut atteint quand on vit lâcher sur la scène un petit cochon peinturluré de noir, jaune et rouge, auquel on avait fait la tête du roi des Belges, et les deux histrions le pourchasser, s'en saisir et se mettre enfin d'accord pour le fesser à tour de bras. Les cris perçants de l'animal, les grimaces extraordinaires de son groin moustachu, les claques retentissantes des clowns, leurs égouillements cocasses, les stridences échevelées de l'orchestre, les hurlées de joie de la salle en convulsion déchânaient une rafale charivarique qui confinait à la folie.

» On eût toutes les peines du monde à retenir von Jéna qui, sabre au poing, voulait se précipiter sur le tréteau pour saigner le cochon belge d'une estafilade. »

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTÉR

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A fr. 3.70 LE 1/2 KILO

Et il paraît qu'on s'étonne, en Allemagne, de ce que le roi Albert, un Saxe-Cobourg, n'ait pas pris la défense de ses cousins de Hohenzollern!

Notes que tous les détails du livre de Dumur sont rigoureusement exacts, qu'il est documenté par une enquête sur place, qu'il a consulté les journaux, les documents, les carnets de route allemands. Il n'a rien voulu dire que de vrai.



*Tout le monde cire
ses chaussures au "Presta",
Soi pas... Je suis un âme!!*

Le centenaire de Napoléon

L'Europe entière célèbre le centenaire de Napoléon.

La France, qui a si longuement commémoré ses défaites — *gloria victis* — hésite et discute. La presse radicale est prise d'un grand mouvement de pudeur : ne réveillons pas les sentiments impérialistes ! Gare au militarisme ! Les fossiles des comités plébiscitaires ont, du reste, donné quelques prétextes à cette levée de boucliers ; ils ont fait de timides tentatives pour accaparer l'anniversaire. Aussi M. Briand, qui avait accepté la présidence d'honneur du comité, n-t-il été accablé d'ordres du jour des comités républicains. On eng... l'ombre de l'Empereur comme s'il était un élu du bloc national.

Cent ans sont passés ; c'est un assez joli laps de temps. Napoléon devrait n'être plus qu'un personnage historique qu'on peut juger sans compromettre son avenir électoral ; mais, en France, l'histoire ne semble faite que pour fournir des arguments aux politiciens.

On vote pour ou contre Louis XIV ou Napoléon, voire même pour ou contre Jeanne d'Arc...

Les sobriquets du jeudi

M. Vandervelde, auteur de la loi
sur les cinémas :

La sous-pape de pureté

Mot de la fin

Des pensionnaires d'une maison close bruxelloise font, à la foire, un tour sur la piste d'un hippodrome. Et le peintre K... de s'écrier, poursuivi par des souvenirs wagnériens :

« La chevauchée des vaches qui rient ! »

???

Lu à l'intérieur d'un magasin d'imperméables, boulevard Maurice Lemonnier, cette pancarte :

Mesdames,

le reproduit sur mesure.

Concitez vos intérêts et sentiments

Machine à écrire « Japy », fabrication française. G. G. Abels, 62, Montagne-aux-Herbes Potagères. Téléph. 115.75.

Pourquoi Pas? à Paris

La responsabilité du traité de paix

Au cours de l'été 1919, alors que Clemenceau régnait sur la France était entouré d'une auréole de popularité comme jamais homme public n'en eut, M. Louis Marin lui dit un jour : « Prenez garde, M. le président du conseil, ce que nous savons du traité que vous êtes en train de négocier ne nous rassure guère. Prenez garde qu'on ne vous retourne l'accusation que vous avez si justement portée contre M. Malvy, et qu'on ne dise que vous aussi vous avez trahi les intérêts de la France. »

Cette prédiction d'un député patriote, qui jusque-là avait été un des plus fermes soutiens du ministère Clemenceau, s'est vérifiée de point en point. Le traité n'a pour ainsi dire plus de défenseurs, et voici qu'on porte, contre ceux qui ont négocié, les accusations les plus graves. *Le Matin*, dont on connaît la vieille haine contre Clemenceau, raconte que, dès le mois de mars 1919, trois mois avant le signature du traité de Versailles, les sénateurs américains avaient prévenu le gouvernement français que le traité ne serait pas ratifié, que les Etats-Unis n'accepteraient ni la Ligne des Nations, ni l'alliance franco-anglo-américaine, qui devait être la garantie de la France contre une nouvelle agression allemande. Or, on se souvient que, interrogé par M. Louis Marin, puis par M. Barthou, sur ce qui se passerait au cas où l'Amérique ne ratifierait pas le traité, M. André Tardieu, porte-parole du gouvernement, affirmait qu'il pouvait avoir toute confiance dans la ratification des traités.

M. Tardieu et le ministère Clemenceau auraient donc trompé le parlement. Pourquoi? Parce qu'il était trop tard pour reculer? Parce qu'ils espéraient que Wilson finirait par avoir raison de Lodge? On ne le saura jamais. Toujours est-il que voilà le pauvre M. Tardieu une fois de plus sur la sellette.

Interrogé par *L'Éclair*, M. Clemenceau a répondu qu'il ne se souvenait pas de cette histoire, qu'on n'avait qu'à en parler à Tardieu et, qu'au surplus, M. Wilson étant à ce moment le mandataire officiel des Etats-Unis, le président de la Conférence n'avait pas à tenir compte de l'opinion de tel ou tel groupe américain, italien ou belge, qui eût été mécontent des plénipotentiaires de l'Amérique, de l'Italie ou de la Belgique.

Officiellement, c'est incontestable. Mais, tout de même, étant donné qu'on avait consenti à mettre à la base du traité les idées de M. Wilson, il eût été sage de s'informer à quel point M. Wilson avait le droit de les avoir...

Les briandistes triomphent de cette révélation, car le duel est maintenant engagé à fond entre Briand et ce qui reste du groupe clemenceuiste. C'est la guerre, guerre à coups d'épigrammes, d'insinuations, de révélations. Quand M. Briand revint de Londres, M. Tardieu tenta contre lui une manœuvre, d'ailleurs prématurée ; les révélations du *Matin*, devenu officieux, sont la riposte de l'actuel président du conseil.

Et voilà comment, en régime parlementaire, s'usent les forces d'un pays...

L'art et la propagande

Une exposition d'art hollandais qui vient de s'ouvrir à Paris, dans la salle du jeu de paume, obtient en ce moment un succès colossal. C'est justice, car elle est admirable, cette exposition. Les musées de Hollande ont praté

quelques-unes de leurs plus belles toiles : *La seconde leçon d'anatomie*, de Rembrandt, et beaucoup d'autres Rembrandt de premier ordre, la *Vue de Delft*, la *Jeune fille au turban bleu*, la *Cuisinière* de Vermeer, de Ter Borg, de Pieter de Hoog, des Hobbema, des Ruysdael, des Jan Steen, des Maes, des Frans Hals, la *Meuse à Dordrecht* de Cuyt; puis un choix excellent parmi les modernes : des Israëls, des Mauve, des Breitner, des Van Gogh, des Toorop... Une centaine de numéros dans la section ancienne, un peu plus dans la section moderne, mais rien que de premier ordre.

L'initiative de cette exposition au profit des régions dévastées est due au ministre de Hollande, M. Loudon. C'est une exposition de propagande. A cause de sa trop profitable neutralité pendant la guerre et de l'attitude germanophile de sa presse et même de son gouvernement, les Pays-Bas ont une assez mauvaise presse en France. M. Loudon s'efforce de remonter ce courant. C'est son métier; il le fait bien. Malheureusement, en même temps que cette admirable exposition hollandaise, il y a une exposition belge qui ne supporte pas la comparaison et dont personne ne parle. C'est celle du musée Galliera. Improvisée à la hâte, forcément assez incomplète, elle apparaît comme un modeste salon, ni meilleur ni pire que ceux que l'on voit à Bruxelles. La comparaison n'est pas à notre honneur.

Mais il est évident que l'admiration qu'on a pour Rembrandt et pour Vermeer ne doit pas nécessairement influencer sur l'opinion que l'on peut avoir sur la question des Wielingen...



Après le déjeuner

Voilà M. Flagey qui prépare le X^o déjeuner franco-belge. Celui-ci aura lieu à Paris. Tout nous permet de prévoir qu'il sera succulent.

Pouvons-nous conseiller aux organisateurs une sage précaution? Qu'ils ne fassent verser de vin de Vouvray aux ministres belges que quand ceux-ci auront prononcé leurs discours. Jusqu'ici, c'est un des résultats les plus nets de la gastronomie franco-belge de nous avoir appris la perdition charmante du vin de Vouvray.

Mais quoi, on va déjeuner, on passera une journée charmante et franco-belge! Et puis après? Après, on repassera dans trois mois une journée charmante et on referra un déjeuner franco-belge. C'est très bien, mais ne peut-on tirer de ces réunions quelques résultats moins exclusivement oratoires et gastronomiques?

Ces réunions ont ceci de curieux que tout le monde y vient. Y vient qui veut. Il y a des ministres généralement: ils bafouillent ou sont éloquentes, ça n'a pas autrement

d'importance. Ils le comprennent gentiment et parlent pour parler. Un ministre à table, ça doit parler, longuement: c'est sa façon de payer son écot. A Cambronne, on ne demanderait qu'un mot; d'eux, on exige des périodes.

L'essentiel des déjeuners franco-belges, c'est l'atmosphère: les Belges y découvrent des Français et les Français des Belges. Ce genre de découverte, depuis la découverte de l'Amérique par Colomb et du Brésil par Charles Bernard (lisez: *Où dorment les Atlantes*, pages merveilleuses), est celui qui importe le plus à la Belgique et à la France.

Mais c'est peut-être la découverte la plus malaisée. Elle est contrariée sans cesse par des incidents, la bêtise des gouvernements, la boulimie des gens d'affaires, l'égoïsme des partis, la propagande secrète de l'ennemi.

Il en résulte des brouillards qu'un banquet ne dissipe pas.

Nous proposons que, à l'issue du déjeuner prochain, ou plus tard, ou avant, soit constitué un comité franco-belge (on peut l'appeler comité d'études si on veut, ou comité cordial, ou tout ce que vous voudrez) qui réunira périodiquement, avant ou après les déjeuners, des personnalités sans mandat, ou même avec mandat, mais qui estiment que l'alliance franco-belge est une condition essentielle de la vie des deux pays.

Pour prendre un exemple, cela élimine M. Pierre Nothomb, qui ne veut voir dans l'alliance française qu'une phase de la vie de la Belgique, phase durable ou transitoire, peu lui importe, mais qui, durement politique, s'accommoderait, il l'a dit loyalement, dans l'intérêt de son pays, de toute autre alliance — même, n'est-ce pas? contre la France. Il y a là une hypothèse qui, pour beaucoup de nous, est impie et nous voulons tout faire pour qu'elle ne se réalise jamais. Disons même que la soulever est pour un Metternich local, fort maladroite. Notre Jaspas, qui n'est pas un sot, ayant fait le tour de l'horizon, a dû bien voir qu'il n'y avait de solide, de sérieux, de raisonnable que l'amitié franco-belge. Inutile de parler aujourd'hui d'autre chose.

Donc, nous proposons une réunion d'hommes de Belgique et de France qui, loyalement, veulent simultanément le bien et l'alliance des deux pays.

Peu d'hommes politiques, des gens d'affaires, pas trop de juristes, des artistes, des journalistes, des hommes (ou des femmes) qui connaissent l'Europe.

Entre deux déjeuners, ils étudieront le différend qui sépare un peu, un moment, leurs deux pays. Ils proposeront des solutions; ils dégageront les bonnes volontés.

Neuray, à qui nous expliquions ce projet, nous disait qu'il lui était acquis. Mettez-le sur pattes, ce projet, M. Flagey, d'ici le 22 mai.

Une réunion d'hommes de bonne volonté, voilà comme nous le comprenons, qui, sans intérêt matériel et passionnel, tiennent à l'existence de l'amitié franco-belge comme



CORONA

ETABLISSEMENTS

O. VAN HOECKE

43, Marché au Charbon - BRUXELLES

Votre Machine
à écrire
personnelle



à l'existence de leurs deux pays, et feront tout, tout ce qu'ils peuvent pour la maintenir et la renforcer.

Inutile de prononcer dès maintenant des noms. Ceux de Neuray et de Nothomb n'ont été donnés qu'à titre d'exemple.



LIBRAIRIE INTERNATIONALE

Pour paraître prochainement

MOINS CINQ, ou le BOURGEMESTRE A LA MANQUE
par Kamiel Huysmans

EDUCATION DE PRINCE
par Jacquemotte

SOUS LA COUPOLE

ou les dessous d'un siège
Mémoires du général D. Bhoulongez,
ex-inspecteur de l'A. L. V. F. (1)

(Cet ouvrage sera couronné par l'Académie de Belgique)

D^r Clément Philippe
RECUEIL DE SES DISCOURS DEPUIS L'ARMISTICE

28 volumes in-quarto,
avec une préface de M. Albert Vleeminckx,
en quatre volumes de 1.267 pages chacun

Comte Goblet d'Alviella
LE RIRE AU SENAT
Etude critique et documentaire



Diplomatie de la misère et misères de la diplomatie

C'est Waldeck-Rousseau qui disait qu'il aimait le régime parlementaire et démocratique parce que, de toutes les formes de gouvernement, c'est celui qui comporte le plus de difficultés.

Dans tous les cas, les personnages qui se sont chargés de remettre un peu d'ordre dans le monde auront eu à jouer une partie auprès de laquelle celles où se distinguèrent jadis les Talleyrand, les Metternich, les Palmerston, n'étaient que jeux d'enfants.

M. von Simons

M. Simons, un Français qui revient de Berlin, et que sa situation met à même d'être fort au courant des dessous de la politique allemande, nous l'assure, voudrait

(1) Pour les lecteurs étrangers aux choses militaires, A. L. V. F. = artillerie lourde sur voie ferrée. Dans l'armée belge, cette artillerie se composait (si je puis m'exprimer ainsi) d'un canon de 305 mm. qui, placé dans un endroit central judicieusement choisi, pouvait tirer devant toute l'étendue du front belge.

bien s'entendre avec les Alliés; il comprend que l'Allemagne doit payer, mais il est prisonnier de Stinnes et de tous ces industriels pangermanistes à tempérament de joueur, qui aiment mieux risquer la catastrophe d'une nouvelle guerre que de se soumettre au traité de Versailles et qui voient dans un nouveau bouleversement de l'Europe le moyen de rétablir les Hohenzollern. Il tient à sa place, cet homme...

M. Lloyd George

M. Lloyd George comprend très bien ce qu'il y aurait de monstrueusement injuste et, par surcroît, de fort dangereux à ce que la France et la Belgique ne fussent pas payées, mais il a à tenir compte : primo, de ses travailistes, butés, embochés et parfaitement ignorants de tout ce qui n'est pas anglais; secundo, de ses libéraux du type Asquith, qui sont retournés à leur pacifisme d'avant-guerre, comme l'ivrogne à son vomissement et qui d'ailleurs, bons commerçants anglais, ne voient pas beaucoup d'inconvénient à ce que la France soit perpétuellement menacée sur ses frontières; tertio, de ses bons amis les financiers de la cité, à qui il est fort indifférent que les sinistrés français ou belges soient dans la misère, pourvu qu'on puisse faire de bonnes affaires avec l'Allemagne réactionnaire comme avec la Russie soviétiste et qui d'ailleurs sont foncièrement philoboches, comme tous les financiers internationaux.

M. A. Briand

M. Briand, lui, qui est un habitué de ce genre de sport, comprend très bien le jeu d'équilibriste que doit jouer Lloyd George et il ne demanderait pas mieux que de rendre service à ce vieux copain, pour qui il a une certaine tendresse, fondée sur des affinités de nature, mais il sait parfaitement que si, maintenant, il faisait mine de céder quoique ce soit, il serait balayé comme un fétu de paille par un parlement exaspéré que ses électeurs talonnent, et où l'impression dominante est que, dans toute cette affaire du traité et de son interprétation, la France s'est toujours fait rouler par l'Angleterre.

En somme, ces trois compères cherchent à tromper l'opinion de leur pays respectif. Et notez qu'il ont probablement raison de le faire, car dans tous les pays, l'opinion mal renseignée, surexcitée par ses continuelles déceptions, n'envisage que ses intérêts immédiats, ne connaît que ses incertitudes et ses passions. C'est aux hommes d'Etat à voir plus loin, à maintenir un point de vue « européen » qui échappe et qui échappera toujours aux neuf dixièmes des députés, et quatrevingt-dix-neuf centièmes des électeurs. Ce qui rend toute notre diplomatie si difficile, c'est que c'est une diplomatie de la misère, c'est que tous les Etats européens étant plus ou moins ruinés, sont talonnés par la question d'argent. Ils doivent payer leurs fonctionnaires et ils doivent les payer non pas après demain, mais de suite. Il y a bien un moyen, c'est de faire fonctionner la planche aux assignats, mais cela ruine le crédit, ce qui reste de crédit. Il faut donc trouver de l'argent à tous prix. Mauvaise condition pour faire une politique à longue échéance.

M. Hugo Stinnes

Cet Hugo Stinnes c'est l'ennemi, notre plus dangereux ennemi, l'incarnation parfaite de la tyrannie capitaliste et du pangermanisme dominateur. Nous devons le haïr, mais tout de même on ne peut se défendre d'une certaine admiration pour ce milliardaire qui consacre sa fortune

au relèvement de sa patrie et qui la joue sur une carte aussi hasardée que celle de la revanche allemande. En 1918, le pays avait les reins cassés; le sentiment de la défaite l'avait complètement énérvé, au sens propre du mot. Stinnes et les journaux qu'il avait achetés dans un but très précis, se mirent à l'œuvre. Il s'agissait avant tout de faire disparaître ce sentiment de la défaite et d'accréditer cette idée que l'Allemagne n'avait pas été vaincue par les armes de l'ennemi, mais par sa perfidie et par la lâcheté des socialistes humanitaires. Ils y sont parvenus. C'est en grande partie notre faute, mais il faut reconnaître que cette fois, la propagande boche a été fort bien faite. Les mêmes neutres, qui nous reprochent notre « violence », s'étonnent que lors de l'armistice nous n'ayons pas pris de gages.

Conclusion : M. Jaspard

Voyons les joueurs.
 M. Lloyd George voudrait bien marcher, mais son opinion publique n'y tient pas.
 M. Briand voudrait bien ne pas marcher, mais son opinion publique y tient.
 M. Lloyd George a besoin d'être un contraint à marcher.
 M. Briand n'est pas fâché d'avoir douze jours devant lui. Qui sait si l'Allemagne pendant ce temps?..
 Alors on dit à notre Jaspard : « Cher ami, arrangez-vous donc ça. Sortez-nous une de ces propositions intermédiaires où vous excellez. »
 Et notre Jaspard excelle une fois de plus. Il tient en somme très bien le rôle naturel de la Belgique.
 Il mérite un nouveau grand cordon — et un petit clin d'œil des copains qui le connaissent.

Petite correspondance

Alceste. — Les femmes, semble-t-il, sont plus bavardes et les hommes plus indiscrets.
Annette. — 1° La gloire nous fait vivre pour toujours dans la postérité et l'amour pour un instant dans l'infini; 2° si vous avez payé cette paire de bretelles-là plus de fr. 4.75, on vous a volée.
Léa T. — Il s'adonnait à la contrefaçon. Sa spécialité était la pseudo-imitation du simili-faux strass.
Bixbar. — C'est bien exact: depuis qu'il est aux affaires étrangères, M. Jaspard fait blanchir ses cheveux à Londres.
Napoléain. — Nous ignorons s'il existe dans le commerce un laxatif pour volcans; nous nous informerons.
Joseph. — La Ligue des Patriotes y a renoncé. La Ligue a tort.
Abbé K. — Votre idée de nommer par arrêté royal les « rois de la route », vainqueurs des prochaines randon-

nées cyclistes, combattants de l'Yser, n'est pas neuve: déjà, avant la guerre, on avait étudié le projet de nommer combattants de 1850 tous les Belges âgés de plus de 90 ans qui n'avaient, au cours de leur carrière, encouru aucune condamnation infamante. Deux députés avaient, de leur côté, souhaité que la Législature française votât une loi aux termes de laquelle tout haut dignitaire de la Légion d'honneur ne pourrait plus jamais être cocu. Entendons-nous: les femmes de ces dignitaires auraient pu continuer à brancher l'os frontal de leur époux, mais ça n'aurait plus compté.

Souscription pour le monument à élever à Paris la mémoire des Soldats Belges morts en France

Nous recevons du commandant en 1^{er} d'administration Rideau, à Louvain, la lettre suivante:

« Messieurs,
 « De tout cœur, pour la belle et généreuse initiative prise par le « Pourquoi Pas? », je vous adresse la modeste contribution de cent francs, en un mandat postal que vous trouverez ci-inclus, recueilli au nom des officiers, sous-officiers et soldats et des ouvriers civils des établissements d'intendance du service de manutention de Louvain.
 « Avec mes sentiments les plus chaleureux pour la réussite complète de votre éloquent appel à tous, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.
 « (signé) Rideau. »

Report de la liste précédente..... fr. 25,066.18

Communes de :	
Melle-les-Gand	100.—
Montigny-le-Tilleul	50.—
Fonaines-l'Evêque	200.—
Marchain	100.—
Sprimont	200.—
Chapelle-lez-Herlaimont	50.—
Belœil	50.—
Haine-Saint-Paul	50.—
Ville de Limbourg	25.—
Forêt (prov. de Liège)	100.—
Laroche	100.—
Havré (subsidié supplémentaire) ce qui porte à 100 fr. la souscript. de cette comm.)	50.—
Selles (prov. de Liège)	100.—
Administration provinciale du Hainaut	3,000.—
Ecole des Mines et de Métallurgie, faculté technique du Hainaut	360.—
Adolphe Brand-Dhymès, président de la F. N. I. (section de Mons)	20.—
En souvenir d'un cher disparu	5.—
Anonyme	100.—
J. et G.	70.—
Famille franco-belge de Dour, en souvenir de deux chers disparus	65.—
A. D.	20.—
Total.....	fr. 29,821.18

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A fr. 3.70 LE 1/2 KILO

LA GRÈVE DES TRAMS



— Remplaçons notre excursion à la campagne par une conversation vive et animée...

Épithames... de chiens

Après les épithames humaines — et même quelquefois inhumaines — dont les lecteurs de *Pourquoi Pas ?* se sont récemment divertis, voici quelques épithames canines.

On sait qu'il y a, dans plusieurs capitales, des « cimetières canins ». A Paris, du côté d'Asnières, existe notamment un champ de repos pour les Azors et les Mirzas, du départ desquels ne peuvent se consoler leurs maîtresses.

Dès l'entrée, on lit des épithames de ce genre :

A mon Riri,
A notre Ripp chéri,
A mon petit Cigare regrette,
A mon mignon Fouffine.

Beaucoup de touts-décédés ont leur « statue » sur la pierre tombale, et Fouffine — un boule aux yeux châsieux, au ventre gras — devait être chaste, préférant aux joies de l'amour un régime de chimentation à ou-trance... On ne nous dit rien de Riri ni de Ripp. On passe également sous silence le physique de Cigare. Je ne sais pas — je ne l'ai jamais vu — mais je me le représente comme un petit roquet bargeux et geignard — et surtout constipé...

Voici l'épithame de Zézette :

Son existence fut une longue caresse,
Un dévouement constant, et son amour sans cesse
Vécût de mes baisers du matin jusqu'au soir.
Ami que je n'ai plus, que ne puis-je le voir ?

Un peu plus loin :

Ci-git Mignon
Qui ne fut rien
Qu'un pauvre chien
Naïf et bon
Tué à la fleur de son âge
Par un civilisé sauvage

Enfin cet acrostiche :

Penser à toi ma Poule, oh ! m'est si doux au cœur !
Oui, tu fus chaque jour ma seule et tendre amie,
Ouisant la douceur, la grâce, la sympathie.
L'heure ingrate a brisé notre commune vie,
Enfiant oesormais mon plaisir, mon bonheur !

Plus loin :

Ci-git mon petit Galipot
Mort d'une maladie de peau

Enfin, l'épithame de Bijou :

Bijou — 15 août 1907 — Mort à Trouville-sur-Mer,
âgé de 19 ans. Pauvre Lolo !

19 ans ! Il devait sentir bon, Lolo. Il a dû procurer bien de la félicité à la dadame...

Eh bien, il y a mieux que tout cela pour le quart d'heure : de bonnes demoiselles américaines se sont avisées récemment de ce que leurs touts-décédés pourraient être victimes d'une inhumation précipitée. Et elles viennent d'imaginer un four crématoire pour chiens. Au moins, seront-elles sûres, ces bonnes âmes sensibles, que leurs touts, s'ils étaient en léthargie, seront brûlés vifs : il paraît que c'est plus agréable...



Anniversaire

Il y aura, dans quelques jours, 25 ans que fut composée, par Alphonse Allais, en collaboration avec Franc-Nohain, une chanson de bienvenue en l'honneur de la visite à Paris de la Famille Impériale de Russie (1896). Cette chanson est ce qu'on a fait de mieux dans le genre louloque. Que de choses, depuis, sont nées ! Que de choses sont mortes !... Cette chanson, elle, ne mourra pas. Elle est, comme la blague française, impérissable. Et nous ne voulons pas laisser passer le 25^e anniversaire de sa naissance sans lui faire faire un petit tour dehors.

La voici :

Aix Josephine elle est malade.

Empereur de Russie
Tu fais bien de venir, car
Tu verras qu'on t'apprécie
Et de toutes parts.
Et de toutes parts.
Nous crierons : Vive le tsar !

Toi qui, de la beauté slave,
Noble tsarine, est la fleur,
Le Français, galant et brave,
Garde au fond du cœur,
Garde au fond du cœur,
L'image de ta splendeur.

Peuple russe, quand la France
Acclame tes souverains,
Vers vous tous son cœur s'élançait.
Soldats et marins,
Soldats et marins,
Marchons les mains dans les mains !

Et toi, bébé moscovite,
Petit grand-duchesse Olga,
En France reviens-nous vite
Avec ton papa,
Avec ton papa,
Tu seras notre dada !

En l'honneur de sa nourrice,
Poussons un cordial bravo !
Choisis par l'impératrice,
Pour son bon lolo
Pour son bon lolo
C'est pas toujours rigolo !

A l'Impériale voiture,
Grâce à un simple moujik
Jamais de mésaventure !
Crions donc : Hip ! Hip !
Crions donc : Hip ! Hip !
Hourrah au cochon Ousp !

N'oublions pas le pilote
Desprès du port de Cherbourg !
A son bord, dame, ça ballote
Plus qu'à Pétersbourg,
Plus qu'à Pétersbourg,
Dans les salons de la cour !!

Les manuscrits et les dessins non utilisés ne sont pas rendus.



De la Nation belge (30 avril) :
En attendant, ministres belges et experts français et anglais travaillent ferme. Ce midi encore, MM. Jaspard et Theunis ont déjeuné avec M. Loucheur et sir Basil Blackett, qui est un des principaux experts financiers anglais.

Après un pareil travail, ils doivent ressentir une grande fatigue... des mâchoires et de l'estomac...

???

La Nation belge publie un article sur les moulins à vent et les avions, de J. Flament, pseudonyme sous lequel se cache le sympathique Debourreur :

Vous savez, pour ce qu'on voyait, des espèces de cages en bois et toile, qui roulaient sur l'herbe, puis essayaient de s'élever... Plus d'un appareil tomba, toiles déchirées. Deux fois même, un homme se tua.

« Je te tue, le retue et te ratata », disait un guerrier fameux, le colonel Ramollot, je crois...

???

A l'œil droit de M. P. Demade, ce trait épistolaire :

Mon cher « Pourquoi Pas ? »

Je lis dans votre numéro du 29 avril une belle lettre de M. Demade [Pol] et j'y trouve l'expression : bâiller aux cornelles ». Vous n'ignorez pas, mon cher « Pourquoi Pas ? », que ces mots s'écrivent, en bon français : « bayer aux cornelles ». Ne trouvez-vous pas que M. Demade ne devrait pas ignorer ?

X..

???

De l'Etoile belge, rubrique « Sports » (jeudi 28 avril), courses automobiles, à Ajaccio :

En tourisme, selon la tradition, c'est M. de Diesbach qui se classe aisément en tête, couvrant en 2 h. 19 les deux kilomètres à effectuer avec virage et départ, le moteur arrêté.

Le moteur sera peut-être resté arrêté pendant toute la course ? Mais qui donc ose se plaindre de ce que les automobilistes font des excès de vitesse ?

???

L'Exportateur belge (10 avril 1921) possède un chroniqueur de cinéma dont nous avons déjà signalé le style limpide. Une nouvelle citation pour bien préciser sa manière :

On annonce ces jours-ci la parution à l'écran, à Paris, des « Trois Masques », cinéphies par Henry Krauss, du très grand dramaturge qu'est M. Gustave Mére, dont cette tragique pièce, empruntée par lui à l'historique venolette corse et partie en 1906 du théâtre Mestivo pour monter à l'Odéon — « sic itur ad astra » — a connu depuis dix-sept ans la rare fortune d'être traduite et jouée sur les scènes des deux mondes, de l'Espagne et d'Italie, à Buenos-Ayres et Rio-de-Janeiro.

Dernièrement encore, le grand artiste se manifestait dans le colonel Chabert, transposé de l'œuvre de Blazac avec d'autant plus de force qu'il, fâcheusement pour la mémoire du génial auteur de la « comédie humaine » entière, ce film issu de l'école italienne — si consciencieux pourtant dans ses reconstitutions d'art et d'histoire, tel le sac de Rome édité chez nous par l'Agence générale cinématographique — transportait l'action déroulée dans le roman de Balzac aux premiers temps de la Restauration, à notre époque, sous les costumes les plus mondains de ces jours et de nos lambris, où la composition du rôle du colonel, douloureusement échappé de la retraite de Russie après 1814, demandait l'énorme empire sur lui-même de son interprète pour la rendre non seulement supportable, mais admirable vraiment en 1921 !

Ouf !

???

Du périodique Notre-Dame de Lourdes (avril 1921, p. 5), article : « sur l'incarnation » :

Dieu le Fils est descendu dans le sein virginal de Marie, comme le nouvel Adam, dans le paradis terrestre pour prendre en elle des complaisances et pour y opérer en cachette des merveilles de grâce...

Dieu le Saint-Esprit étant stérile en Dieu, c'est-à-dire ne produisant point d'autre personne divine, est devenu fécond par Marie qu'il a épousée.

... Mais on veut dire que le Saint-Esprit, par l'entremise de la sainte Vierge, dont il veut bien se servir, quoiqu'il n'en ait pas absolument besoin, réduit à l'acte sa fécondité, en produisant en elle et par elle Jésus-Christ et ses membres : mystère de grâce inconnu même aux plus savants et spirituels d'entre les chrétiens.

Quelle famille ! Quelle famille !

C'est signé : Le Bienheureux Grignon de Montfort. Il y a, sur ce bienheureux, un brocard évangélique dont le souvenir s'imposera au lecteur des lignes ci-dessus.

???

La Libre Belgique du 29 avril dit, au sujet des femmes électriques, des choses troublantes :

Elles ont signifié à tous les hommes qu'elles n'entendaient pas pratiquer une politique antimasculine, mais une politique nationale de collaboration des sexes en vue du bien commun et du progrès.

Ça va être du propre !..

Abbaye de Tossenderloo et Sénat de Belgique

INSTITUT D'ÉLOCUTION LIMBOURGEOISE

Directeur : Mgr Keesen, sénateur

Extrait de la sténographie phonétique du discours de la fin de l'année scolaire 1920-1921, prononcé par M. le directeur :

« L'agajmâ que nous avons pris d'inkelkei le bon frâçais limbourgeois dans sa plenûtute au jeuâas a été respectué ; notre institut a eu concâce de sa rêchepourchabeleité ; nous ne crainhions plus la côcurâce : çaque zour nous sont arrivés de-jadezonâpresseî, car les parâs concâchent, en même tâ que nos openiens lingustiek, nos convekchons relujeuches ; c'est pourquôit îs nous skortent racholeimâ la prêfrâce. (Accamat.) »
 « Le prinçipâal est que nous chentons un courant pissant se dereger vers nous : dêj-apresâ, nous hommes sûrs du troumie. Un poâs ; chêtou.

» Nondeperficesaintsprainsoit-îl. » (Ovation).

Leçons par correspondance et plaques phonographiques

Le cours d'élocution parlementaire est complet en 24 leçons

SUCCÈS GARANTI

Le catalogue général est adressé gratuitement sur demande.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DE

RAILWAYS ET D'ÉLECTRICITÉ

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 1921,

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les opérations de notre compagnie pendant l'exercice social clos le 31 décembre 1920, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes :

BILAN

ACTIF

Premier établissement.....fr. 1,970,170.87
 A déduire : amortissement..... 159,684.06

Fr. 1,810,486.81

Ce compte est en augmentation de fr. 184,794.25, montant des frais relatifs à l'augmentation du capital.

Immeublefr. 561,384.86

Valeur de notre immeuble, 16, rue du Congrès. Les deux immeubles, situés 11 et 13, rue de la Presse, qui étaient devenus sans utilité pour nous, ont été vendus au cours de l'exercice.

Actionsnairesfr. 5,805,800.—

Montant non appelé sur les actions de capital émises en janvier 1920.

Mobilierfr. 1.—

Portefeuillefr. 91,694,799.46

Les valeurs non cotées y figurent pour 12 millions 650,249 fr. 71 c. et les valeurs cotées pour fr. 79,044,549.75.

Dans l'évaluation de ces dernières, nous n'avons pas tenu compte des cours de la Bourse de fin décembre 1920. L'application de ces cours, et en portant nos valeurs russes à des cours inférieurs à ceux de la Bourse, donnerait à l'ensemble de notre portefeuille une plus-value d'environ 10,000,000 de francs sur les prix portés aux inventaires.

Disponibilités, banquiers, débiteurs divers et prêts aux sociétés filiales..... 11,916,041.92

Versement restant à effect. s^r titres, fr. 8,235,200.—

Cette somme comporte les versements restant à effectuer sur les actions de la Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways Electriques, la Société Electricité et Gaz du Nord, la Société des Ateliers de Constructions Electriques du ord et de l'Est, etc.

Cautionnements des administrateurs et des commissairesfr. 96,000.—

ACTIF

Capital représenté par :

96,488 actions de capital de 500 fr. }
 3,512 actions de jouissance.....fr. 48,244,000.—
 45,050 actions de dividende.....

Le capital a été augmenté de 15,000,000 de francs, par la création de 30,000 actions de capital de 500 francs, émises en janvier 1920, à 505 francs.

Actions de capital amorties.....fr. 1,756,000.—

Ce compte comprend 3,512 actions de capital amorties.

Solde du fonds d'amortissement des actions de capitalfr. 4,600.83

Fonds de réservefr. 13,553,562.34

Obligations :

1^o 29,832 obligations 4 1/2 p. c.....fr. 14,916,000.—

2^o 43,692 obligations 4 p. c..... 21,846,000.—

3^o 12,155 obligations 3.60 p. c..... 6,077,500.—

Fr. 42,839,500.—

Obligations remboursablesfr. 187,500.—

Coupons restant à payer, prorata d'intérêts sur obligations et actions amorties restant à rembourserfr. 858,961.19

Créditeurs diversfr. 3,471,101.02

Ce compte comprend principalement les comptes créditeurs de nos sociétés filiales.

Versements restant à effectuer sur titresfr. 8,235,200.—

Voir la contre-partie à l'actif.

Cautionnements des administrateurs et des commissairesfr. 96,000.—

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CREDIT

Report de l'exercice 1919.....fr. 359,251.37

Coupons du portefeuille et bénéfices

diversfr. 2,893,862.96

Comprend les revenus du portefeuille, les intérêts sur comptes courants des filiales et divers.

DEBIT

Après le paiement des frais généraux et des intérêts sur obligations et le prélèvement d'une somme de fr. 170,486.71 pour les amortissements habituels, il reste un solde de fr. 873,288.67, que nous vous proposons de reporter à nouveau.

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

En conformité de la loi et des statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de notre mandat.

Nous avons observé, comme les années précédentes, les mesures établies par les statuts pour la surveillance des mouvements de titres, et l'exactitude de l'inventaire du portefeuille a été contrôlée par le dénombrement des titres au porteur et par la représentation des certificats nominatifs.

Nous avons vérifié le bilan et le compte de profits et pertes et nous avons constaté par l'examen des livres et des pièces de la comptabilité qu'ils étaient dressés en concordance avec les écritures sociales.

Nous vous proposons de les approuver

Bruxelles, le 30 mars 1921.

Le collège des commissaires-censeurs.

Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, conformément à la loi et à l'article 26 de nos statuts, de soumettre à votre examen et à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1920 et de vous présenter le rapport sur les opérations de notre société pendant l'exercice écoulé.

BILAN

ACTIF

Ateliers de constructions de Charle-roi-Marcinelle	fr. 1.—
Ateliers de constructions de Charle-roi-La Vilette	1.—
Fonderie de fer, d'acier et de bronze. Câblerie, tréfilerie, laminoir à froid, fabrique de tubes, etc.	1.—
Ateliers de construction de Ruysbroeck	1.—

Grâce aux prélèvements effectués, d'une part, sur les bénéfices de l'exercice 1920, d'autre part sur la prime d'émission de nos actions nouvelles, nous avons pu amortir les immobilisations.

Terrains de Marcinelle, La Vilette et Ruysbroeck

L'augmentation de ce compte représente la valeur attribuée aux terrains de Ruysbroeck.

Actionnaires

Somme restant à verser sur les actions.
Caisse, banquiers, effets à recevoir. 3,519,189.37
Montant de nos disponibilités en caisse, en banques et effets à recevoir au 31 décembre 1920.

Cautionnements

Ce compte se compose de fonds d'Etat et d'obligations de Chemins de fer Vicinaux déposés en garantie de certains travaux dont nous avons été chargés par l'Etat, la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux et par d'autres administrations publiques.

Participations et portefeuille ... fr. 203,030.17
Au cours de l'exercice 1920, nous avons jugé nécessaire d'effectuer d'importants amortissements sur certaines de nos participations, notamment sur celle que nous avions prises dans la Société Industrielle d'Electricité pour la Russie.

Débiteurs

Comprend principalement les sommes dues par nos clients.
Approvisionnements, fabrications, travaux en cours

Dépenses engagées pour les fabrications et travaux en cours, y compris les approvisionnements en matières premières.

Compte provisoire: dommages de guerre

Ce compte représente le montant, au prix de 1914, des réquisitions en matières premières et objets fabriqués faites au cours des hostilités. Il comprend aussi le montant, au prix de remplacement, des machines enlevées de nos usines, ainsi que les sommes dépensées pour les travaux de réparations de l'outillage récupéré et la remise en état de nos usines au 31 décembre 1920. Il comporte enfin certaines sommes qui nous sont dues par le séquestre.

PASSIF

Capital	fr. 40,000,000.—
Le capital de la société est représenté par:	
159,341 actions de capital	fr. 39,835,250.—

659 actions de capital amorties.	164,750.—
22,659 actions de jouissance (mém.)	—

Fr. 40,000,000.—

Au cours de l'exercice, le capital de notre société a été porté de 20 à 40 millions par la création de 80,000 actions de capital nouvelles, créées jouissance 1er janvier 1920.

7,885 de ces actions, entièrement libérées, ont servi à rémunérer l'apport de l'usine de Ruysbroeck.

Réserve légale	fr. 288,034.75
Obligations	3,154,000.—
Coupons à payer et titres à rembourser	158,696.91

Cette somme représente le montant des obligations et des actions sorties aux tirages précédents et non encore présentées au rachat, des coupons d'actions et d'obligations non réclamés, ainsi que du coupon n. 33 des obligations, échu le 1er janvier 1921.

Créditeurs divers

Comprend notamment les sommes dues aux fournisseurs, ainsi qu'une provision pour impôts.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le bénéfice de l'exercice 1920, y compris le report à nouveau de fr. 209,134.99 de l'exercice précédent, s'est élevé à fr. 10,296,392.58.

Poursuivant la politique que nous avons pratiquée avant la guerre, nous avons prélevé sur ce bénéfice une somme de fr. 2,747,821.29 permettant de faire les amortissements que nous avons jugés utiles pour assurer la bonne marche de la société.

Après déduction des intérêts des obligations et de la provision pour impôts, il reste un solde net de fr. 6,719,081.29 que nous vous proposons de répartir, conformément à l'article 31 des statuts, ainsi qu'il suit:

Réserve légale: 5 p. c. sur 6 millions	
719,081 fr. 29 c.	fr 335,954.05
Dividende de 5 p. c. au capital versé et non amorti du 1er janvier 1914 au 31 décembre 1920	5,930,632.36
Dividende de 5 p. c. à 659 actions de capital amorties (exercices 1914 à 1920) à verser au fonds d'amortissement	57,662.50
10 p. c. à l'administration sur 394 mille 632 fr. 38 c.	39,483.24
5 p. c. au fonds d'amortissement des actions de capital	19,741.62
A reporter	335,607.52

Fr. 6,719,081.29

Cette répartition permettra de distribuer:

A) Aux actions de capital entièrement libérées, des émissions antérieures à 1920, un dividende global de fr. 87.50;

B) Aux actions des mêmes émissions libérées de 95 p. c., un dividende global de fr. 36.92;

C) Aux actions de capital entièrement libérées de l'émission de 1920, un dividende de fr. 12.50;

D) Aux actions de cette émission libérées de 40 p. c. au 31 décembre 1920, un dividende de 3 francs.

Sous déduction de la taxe mobilière de 10 p. c.

Chemins de fer Réunis

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale, conformément à la loi et aux statuts, pour soumettre à votre examen et à votre approbation, le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés

au 15 janvier dernier et pour vous faire rapport sur les opérations de la compagnie pendant son vingtième exercice social.

BILAN ACTIF

Frais de premier établissement, y compris les frais d'émission des obligations et sous déduction de 1/10^e pour amortissement fr. 067,357.40

Portefeuille fr. 40,491,075.40

La nomenclature des titres dont le portefeuille se compose est annexée à la suite de ce rapport. Ils comprennent :

1. Des titres non cotés à la Bourse et portés à l'inventaire pour une somme de fr. 8,069,848.90.

2. Des valeurs inscrites à la cote de la Bourse et portées pour fr. 32,391,736.50. Nous avons procédé à une nouvelle évaluation de cette partie du portefeuille en maintenant les prix unitaires inférieurs aux cours et en ramenant à ceux-ci les prix qui les dépassaient, sauf ceux de titres russes que nous avons évalués notablement en dessous des cours cotés.

Banques et débiteurs divers 11,725,541.30

En augmentation de fr. 5,336,310.08 comparativement à l'exercice précédent. Sous cette rubrique, nous portons notamment : les disponibilités, comptes courants de sociétés filiales et cautionnements ainsi que les sommes restant à encaisser à la clôture de l'exercice pour intérêts, dividendes et titres amortis du portefeuille veaux à échéance de paiement ou de remboursement.

PASSIF

Capital, représenté par :

56,947 act. de capital non-amorties fr. 14,366,750.—

3,053 act. de capital amorties 769,250.—

12,000 parts de fondateur sans désignation de valeur

3,009 actions de jouissance sans désignation de valeur

Fr. 15,000,000 —

Fonds de réserve 9,423,769.53

Sans changement.

Fonds de prévision 150,941.92

Sans changement

Obligations :

Série A. 3.60 p. c. valeur nominale 00 francs :

31,000 obligations émises fr. 15,500,000

9,500 obligations amorties 4,750,000

21,500 obligations en circulation... fr. 10,750,000.—

Série B. 3.60 p. c. valeur nominale 125 francs :

6,000 obligations émises fr. 750,000

1,745 obligations amorties 218,125

4,255 obligations en circulation... fr. 531,875.—

Obligations 5 p. c. valeur nominale 500 francs :

20,000 obligations émises fr. 10,000,000

650 obligations amorties... 325,000

19,350 obligations en circulation... fr. 9,675,000.—

Créditeurs divers fr. 5,543,621.35

en diminution de fr. 1,906,313.37 comparativement au bilan précédent.

Actions amorties et obligations restant à rembourser, intérêts d'obligations et dividendes restant à payer

..... fr. 455,548.64

en diminution de fr. 320,782.93 comparativement au bilan précédent. C'est le montant des coupons échus et des titres amortis non présentés au paiement ou au remboursement.

Les autres articles du bilan s'expliquent suffisamment par leur libellé.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CREDIT

Report des exercices précédents fr. 39,849.50

Coupons du portefeuille et bénéfices divers 525,046.68

Fr. 2,614,896.27

DEBIT

Frais généraux, amortissements, intérêts des obligations, taxes fiscales,

intérêts, change et commissions fr. 1,261,177.54

Solde : bénéfice 1,353,718.73

Fr. 2,614,896.27

Répartition du bénéfice

Nous vous proposons de répartir le solde, conformément aux statuts, de la manière suivante :

A. — Comme le fonds de réserve dégage notablement le dixième du capital, nous vous proposons, comme précédemment, de ne pas l'augmenter par un prélèvement sur les bénéfices de l'exercice ;

B. — Premier dividende de 6 p. c., soit 15 fr. par titre aux 60,000 actions de capital amorties ou non amorties fr. 900,000 —

Excédent fr. 453,718.73

A déduire : report de l'exercice 1913-1914 17,084.38

Reste : Excédent des exercices postérieurs à 1913-1914 fr. 436,634.40

Répartition de l'excédent :

C. — 10 p. c. au fonds d'amortissement des actions de capital fr. 43,663.44

D. — 35 p. c. a. : actions de capital et de jouissance 52,822.04

Report de l'exerc. 1913-14 14,707.65

Ensemble fr. 167,529.69 167,529.69

Second dividende de fr. 2.50 par titre aux 56,947 actions de capital et aux 3,009 act. de jouissance 149,890.—

A reporter fr. 17,639.69

E. — 5 p. c. à MM. les administrateurs et commissaires fr. 21,831.72

F. — 50 p. c. aux parts de fondateur fr. 218,317.20

Report de l'exerc. 1913-14 2,376.68

Fr. 220,693.88 220,693.88

Dividende de 18 fr. par titre aux 12,000 parts de fondateur fr. 216,000.—

A reporter fr. 4,893.88

Total fr. 1,353,718.73

Après le prélèvement pour l'amortissement des actions de capital sorties au tirage au sort de 1914 le fonds d'amortissement se so'dait par fr. 350.51

Il s'est accru pour intérêts et dividendes prescrits, de 1,050.—

Le prélèvement sur l'excédent des bénéfices de l'exercice est de 43,663.44

Et la somme représentant le premier dividende afferent aux 3,053 actions de capital amorties est de 45,795.—

de sorte que le fonds d'amortissement s'élève en totalité à fr. 90,505.95

Il permet de rembourser 181 actions de capital à 500 francs bruts et de reporter fr. 328.95 à nouveau.

Comme vous le savez, les actions ainsi amorties sont converties en actions de jouissance.



**RHUM
EXCELSIOR**



SEUL CONCESSIONNAIRE POUR
LA BELGIQUE ET LE
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG :

A. J. SIMON & FILS
René SIMON Succr
BRUXELLES

Fournisseur de la Cour de Belgique

TROWER & SONS
LONDON OPORTO
**PORT & SHERRY
WINES**

Dépot : A. J. SIMON & FILS.
BRUXELLES-MIDI. TEL. 6116

TROWER & SONS PORT-SHERRY
LONDON - OPORTO -- WINES --

SPIRITUEUX & VINS

E. MERCIER & Co COUT AMÉRICAIN
.. VINTAGE 1911 ..

A. J. SIMON FILS. René Simon Succr
Fournisseur de la Cour de Belgique
Rue Fontaines, 26, BRUXELLES-MIDI. Tél. B 8116

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.20 le 1/2 kilo

SOC. AN. DES GRANDS MAGASINS
Vanderborgh Fr^{re}



46 à 58
Rue de l'Écuyer
BRUXELLES

TOUS
**MEUBLES
DE BUREAU**

DAVROS

CARTE ROYALE

CARTE OR □ □

CARTE BLEUE

Qualité insurpassable

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.20 le 1/2 kilo

Petit enfant deviendra grand..., et surtout deviendra fort si sa maman lui donne cet hiver l'

13 FRANCS LE LITRE

EMULSION
GRIPEKOVEN

7 francs le demi-litre

à base d'huile de foie de morue
et d'hypophosphites solubles

En vente à la PHARMACIE GRIPEKOVEN, 37-39, Marché-aux-Poulets, Bruxelles. On peut écrire, téléphoner (n° Bruxelles 3245) ou s'adresser directement à l'officine. Remise à domicile gratuite dans toute l'agglomération bruxelloise. Envoi rapide en province (port en sus).

Dépôt des Spécialités Gripekoven pour Ostende et la région : Pharmacie De Vriese, 15, place d'Armes, Ostende